

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/11/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 24

Présents : 18

Nombre de suffrages : 20

Date de convocation

12/11/2025

Date d'affichage

12/11/2025

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt novembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Etaient présents :

Mme BERNARD Anita, M. BERNARD Ludovic, Mme BITEAU Alexandra, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme DUBIN Nathalie, M. GUILLOTEAU Bernard, Mme JOLY Véronique, M. LANOUE Nicolas, M. PASQUEREAU Johann, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. STEENO Nicolas, Mme YVAI NURDIN Adeline

Procuration(s) :

Mme LUMET Anne-Claude donne pouvoir à Mme CHARRIER Emilie, M. SCHMUTZ Alain donne pouvoir à M. GUILLOTEAU Bernard

Etai(ent) absent(s) :

Mme GUICHETEAU Magalie

Etai(ent) excusé(s) :

M. HERITEAU Antoine, Mme LUMET Anne-Claude, Mme LUMINEAU Catherine, Mme RANTIERE Charlène, M. SCHMUTZ Alain

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. CORNUAU Albert

Numéro interne de l'acte : D10_11_2025

Objet : Transfert de terrains du budget principal vers le budget annexe lotissement les Vignes 2

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération n° D01.10.2023 du Conseil Municipal du 19 octobre 2023, il a été approuvé la création du lotissement Les Vignes 2 sur la commune déléguée de La Pommeraiie sur Sèvre avec l'achat des parcelles A 451, A 2034, A 2025, A 453 et A 454.

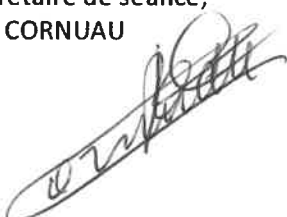
Il convient de transférer les terrains achetés sur le budget principal vers le budget annexe lotissement Les Vignes 2.

Monsieur le Maire propose les opérations comptables suivantes :

- sur le budget communal : un titre de 270 080.59 € sur le compte 775 (achat de terrains et indemnité d'éviction), un mandat de 270 080.59 € sur le compte 675 (042) et un titre de 270 080.59 € sur le compte 2111 (040) ;
- sur le budget annexe lotissement Les Vignes 2 un mandat sur le compte 6015 pour un montant de 270 080.59 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des présents et représentés la proposition de Monsieur le Maire.

Le Secrétaire de séance,
Albert CORNUAU



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SEVREMONT

Le Maire, Jean-Louis ROY

